

Préparation pour votre première séance de planification

Afin de tirer le meilleur parti de votre première séance de planification et de paver la voie à une réinstallation sans tracas, nous vous demandons de compléter 3 étapes **avant** votre première séance de planification :

Préparer et envoyer les documents requis;

Lire les chapitres pertinents de la [Politique de réinstallation pour la Gendarmerie royale du Canada](#);

Lire les sections pertinentes du guide [C'est votre déménagement](#).

Préparer et envoyer les documents requis

Au moins **2 à 4 jours ouvrables avant** la date prévue pour votre première séance de planification, veuillez soumettre les documents ci-dessous :

- Numéro de plaque d'immatriculation et province (pour tous les véhicules et remorques)
- Copie de l'entente de location ou du bail
- Copie de l'avis de déménagement pour votre logement actuel
- Spécimen de chèque ou tout autre document officiel bancaire attestant de vos renseignements bancaires (veuillez noter que les fonds ne peuvent être déposés à une carte de crédit ou à une marge de crédit – les numéros de compte et de transit écrits à la main ne sont pas acceptés)

Tous les formulaires sont disponibles sur votre [site Web protégé](#), sauf indication contraire. Une fois terminé, vous pouvez télécharger les formulaires et les documents directement à votre dossier à l'aide de l'outil de gestion de documents sur le [site Web protégé](#) ou les acheminer à votre conseiller par télécopieur ou les déposer à votre bureau local de BGRS. Les coordonnées de votre conseiller sont disponibles sur le [site Web protégé](#) sous l'onglet Contactez-nous.

Lire les chapitres pertinents de la [Politique de réinstallation pour la Gendarmerie royale du Canada](#)

Nous vous recommandons fortement de lire toutes les sections de la Directive que vous avez identifié dans votre « Feuille de contrôle de réinstallation » au moment de votre enregistrement en ligne. Ce document est disponible sur votre site Web protégé, sous l'onglet « Accueil ». Cliquez sur l'icône « ? » pour connaître les détails de la Directive. Votre conseiller discutera de ces points en détails avec vous lors de vos séances de planification.

Lire les sections pertinentes du guide [C'est votre déménagement](#)

BGRS a publié un guide intitulé [C'est votre déménagement](#) rempli de conseils, d'outils et d'exemples pour vous aider ainsi que votre famille dans la préparation de cette étape importante. Nous vous recommandons de lire les sections suivantes qui se trouvent dans la section [Politique et directives](#) avant votre première séance de planification :

- Planifier votre déménagement
- Louer en connaisseur
- Acheter en connaisseur